

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 juin 2010****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. LOUIS - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA**Membres excusés** : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. ALLAERT (pouvoir Mme METGE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)**Membres absents** : Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. DUGOURD**OBJET****DE LA DELIBERATION**

Acquisition de peinture, vitrerie et leurs dérivés au nom du groupement constitué entre la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et la régie personnalisée de La Vapeur - Années 2011 à 2014 - Mise en appel d'offres - Lancement de la consultation - Signature des marchés

Monsieur Dupire, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, les services de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale, ainsi que de la régie personnalisée de La Vapeur doivent se procurer des matériaux et matériels de peinture, vitrerie et leurs dérivés nécessaires à la réalisation de travaux dans les bâtiments.

L'enveloppe financière prévisionnelle globale, pour les années 2011 à 2014, est estimée à 800 000 € TTC.

Le volume des commandes qui seraient effectuées par les différents services justifie le recours à une procédure d'appel d'offres.

Les achats seraient réalisés dans les catégories suivantes :

- catégorie A : peinture acrylique
- catégorie B : peinture spéciale
- catégorie C : peinture glycérophtalique
- catégorie D : divers
- catégorie E : spécial « anti-graffiti »
- catégorie F : broserie
- catégorie G : vitrerie.

Les marchés, fractionnés, passés sous forme de marchés à bons de commande, seraient conclus pour un an, et renouvelables par reconduction expresse, sans que leur durée totale ne puisse excéder quatre ans.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1- décider la mise en appel d'offres de l'acquisition de matériaux et matériels de peinture, vitrerie et leurs dérivés nécessaires à la réalisation de travaux dans les bâtiments de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale et de la régie personnalisée de La Vapeur, pour la période 2011-2014, dans les conditions proposées ;
- 2- m'autoriser à lancer la procédure, au nom du groupement constitué entre la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et la régie personnalisée de La Vapeur ;
- 3- m'autoriser à signer les marchés et tout acte à intervenir pour leur exécution ;
- 4- m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation de marchés négociés après mise en concurrence, conformément à l'article 35.I.1° du code des marchés publics ;
- 5- dire que le montant des fournitures sera réglé sur les crédits à inscrire aux budgets des exercices 2011 à 2014 de chaque entité.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

2 JUL. 2010



PUBLIÉ LE 6/07/2010